

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2020**

L'an deux mil vingt le quinze juin , le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Eric CHEVALIER, Maire

Date de la convocation : 08 juin 2020

**ETAIENT PRESENTS** : Mmes THIOUET Christelle, RAMBAUD Corinne, SABOURIN Angélique, PELLETIER Chloé, TURBE Anne-Marie Mrs CHEVALIER Eric, FRAGU Jean-Marie, BOUTINEAU Stéphane, MIOT Kevin, BOISGROLLIER Claude, MARILLEAU Jean-Michel,

**ETAIENT ABSENTS** : aucun

Madame Anne-Marie TURBE a été désignée secrétaire de séance

---

**ORDRE DU JOUR**

- Désignation et inscription aux commissions et différentes obligations de représentation
- Présentation des règles budgétaire et budget en cours
- Les chantiers en cours (Eglise, grange, salle municipale)
- Curage des fossés
- Questions diverses

**CREATIONS DES COMMISSIONS COMMUNALES ET DESIGNATION DES DELEGUES**

Conformément à l'article L 2121-22 du CGCT, le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres. Le maire est le président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion.

Aussi, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de créer des commissions chargées d'examiner les projets de délibérations qui seront soumis au conseil, et de nommer des délégués.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide de créer les commissions suivantes et de nommer les délégués comme suit :

**COMMISSION DES FINANCES** : Mmes Christelle THIOUET, Corinne RAMBAUD, Angélique SABOUREAU Mrs Eric CHEVALIER, Jean-Marie FRAGU

**COMMISSION DES BATIMENTS COMMUNAUX et ACCESSIBILITE** :

Mmes Chloé PELLETIER, Christelle THIOUET, Angélique SABOURIN Mrs Eric CHEVALIER, Jean-Marie-FRAGU, Stéphane BOUTINEAU, Jean-Michel MARILLEAU

**COMMISSION VOIRIE COMMUNALE ET MATERIEL**

Mrs Eric CHEVALIER, FRAGU Jean-Marie, Claude BOISGROLLIER, Stéphane BOUTINEAU, Jean-Michel MARILLEAU, Mme Angélique SABOURIN

**VIE ASSOCIATIVE** et **ANIMATION-LOISIRS** : Mmes Chloé PELLETIER, Anne-Marie TURBé, Christelle THIOUET, Angélique SABOURIN Mrs Stéphane BOUTINEAU et Kévin MIOT

**COMMISSION PATRIMOINE- ENVIRONNEMENT** : Mmes Anne-Marie TURBé, Chloé PELLETIER Christelle THIOUET Mrs Eric CHEVALIER et Jean-Marie FRAGU

**COMMISSION APPEL D'OFFRES** : Mrs Eric CHEVALIER, Président, Kévin MIOT, Jean-Marie FRAGU, Stéphane BOUTINEAU, titulaires et Mme Christelle THIOLETT, Mrs Jean-Michel MARILLEAU et Claude BOISGROLLIER suppléants

**ELECTIONS DES DELEGUES DES ORGANISMES EXTERIEURS**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite au renouvellement des Conseils Municipaux, il y a lieu d'élire des délégués chargés de représenter la commune au sein de différents syndicats, associations ou assemblées, notamment :

**SIEDS** (Syndicat Intercommunal d'Energie des Deux-Sèvres): 2

- Un titulaire : Monsieur Jean-Michel MARILLEAU
- Un suppléant : Monsieur Kévin MIOT

**PAYS DE GATINE**

1 représentant ***proposé à la communauté de communes*** :

Monsieur Eric CHEVALIER

**SMVT** : SYNDICAT MIXTE DE LA VALLEE DU THOUET

2 représentants ***proposés à la communauté de communes*** :

Monsieur Jean-Marie FRAGU et Mr Stéphane BOUTINEAU

**CNAS** : Comité National d'Action Sociale :

1 délégué élu Mr Eric CHEVALIER

1 délégué agent Mme Véronique POUPARD

**ASSOCIATION DES RANDONNEES GATINAISES :**

Mme Anne-Marie PRET, Mrs BOUJU Loïc, BOUHET Marc, Jacky PRET, BOUTINEAU Stéphane, BOISGROLLIER Claude

**DELEGUE A LA DEFENSE :**

Mme Corinne RAMBAUD

**DELEGUES A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

Pour les communes de moins de 1000 habitants il est prévu que siègeront à la Communauté de communes les membres du conseil municipal pris dans l'ordre du tableau, à savoir le maire comme délégué titulaire et le premier adjoint comme délégué suppléant :

Mr Eric CHEVALIER, Maire, titulaire et Mr Jean-Marie FRAGU, 1er adjoint, suppléant

**COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de présenter à l'administration des Impôts, une liste de personnes pouvant siéger à la Commission Communale des Impôts, sachant que seulement la moitié d'entre elles seront retenues, sont présentées :

**En qualité de commissaires titulaires :**

**Contribuables habitant la commune** : MARTEAU Jacques, MARILLEAU Jean-Michel, MASTEAU Pierre-André, BONNET Dominique, BOUHET Marc, PELLETIER Philippe, FERLAC Fabienne, CHOLLET Roland, BILLON Pascal, PASSEBON Louis-Marie,

Contribuable habitant hors commune : Madame Jeanne-Marie CHAUVIERE, habitant OROUX (79)

### En qualité de commissaires suppléants :

Contribuables habitant la commune : FLEURY Jacky, PIGNON Pascal, CHASSAGNE Yves, BOUTINEAU Stéphane, PROUTEAU Jacques, BERNARD Jean-François, BERTIN Emmanuelle, RECOUPE Gérard, JEAN Alain, BRETON Eric,

Contribuable habitant hors commune Monsieur Jean-Michel MOREAU domicilié à PARTHENAY

### **PRESENTATION DES REGLES BUDGETAIRE ET BUDGET EN COURS**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, dans un premier temps, les règles régissant les budgets des collectivités territoriales et dans un deuxième temps le détail des chiffres du budget tels qu'ils ont été votés en début mars par la précédente équipe municipale.

### **PRESENTATION DES CHANTIERS EN COURS**

Monsieur le Maire dit qu'une deuxième tranche de travaux à l'Eglise était à l'étude, avec un architecte pour lequel nous sommes engagés. Les nouvelles enveloppes de financements départemental ne seront attribuées qu'après le renouvellement des conseillers départementaux en 2021, les dossiers de demande de subventions pour ces travaux à venir seront à préparer pour qu'ils puissent entrer dans ce cadre.

Un aménagement paysager et scénique du tour de l'Eglise avec gestion de la petite grange qui peut servir de lieu de stockage tout en restant dans son jus, sont également une possibilité à envisager.

La réhabilitation de la salle municipale avait été évoquée mais n'avait pas en fait l'objet d'une étude.

Pour avoir une idée plus concrète de l'état du patrimoine bâti de la commune, Monsieur le Maire propose une visite des bâtiments à l'ensemble du Conseil Municipal, la date du 04 juillet à 10 h est retenue.

### **CURAGE DES FOSSÉS**

Monsieur le Maire dit que la voirie bénéficie d'un entretien annuel dénommé PATA, il dit qu'il serait également nécessaire de prévoir annuellement l'entretien des fossés, cela n'a pas été fait depuis longtemps et par endroit ceux-ci sont quasiment inexistantes. Compte tenu qu'il y a environ 32 km de fossés sur la commune, en en programmant 6 à 8 km par ans cela permettrait en quatre/cinq ans de tous les remettre en état, il dit également qu'un budget de 2500 à 3000€, environ, par an serait à prévoir.

Mr Jean-Marie FRAGU dit qu'il faudrait d'abord décidé la portion de route à réaliser en priorité et convier les différentes entreprises, en l'occurrence : CHARRON, BORDAGE et DUBIN à venir sur place pour pouvoir faire une estimation adaptée à l'état réel des fossés.

Le Conseil Municipal approuve la démarche.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Amende administrative : Mr le Maire donne connaissance au conseil municipal que dans le cadre de la loi du 27/12/2019 pour l'engagement dans la vie locale et la proximité de l'action public, le Maire peut pour certaines incivilités, comme le dépôt sauvage d'ordures ou d'encombrants sur la voie publique , infliger une amende administrative allant jusqu'à 500€ dont le montant bénéficie à la commune.

Bibliothèque : Mr le Maire informe le Conseil Municipal de l'existence et du fonctionnement de la bibliothèque municipale, depuis sa création en octobre 2018, un équipe de bénévoles composée de d'environ 5 personnes, dont 3 anciens conseillers municipaux, assuraient des permanences d'ouverture les 1ers et 3èmes mercredi et samedi du mois jusqu'en fin 2019 et les 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois depuis le début 2020, il demande si des personnes du conseil municipal souhaitent devenir bénévoles de cette « structure », personne ne se porte volontaire. Mr le Maire reprendra contact avec Mr Loïc BOUJU qui chapotait l'organisation pour définir comment continuer. Il pourrait être proposé aux habitants la possibilité de retirer et rapporter des ouvrages pendant les heures d'ouverture au public du secrétariat de mairie.

Remplacement de Mme Véronique POUPARD, secrétaire de mairie : Mr le Maire informe que cette dernière fait valoir ces droit à la retraite au 1<sup>er</sup> novembre prochain, le Centre de Gestion de la Fonction Publique sera contacté pour lancer la procédure de recrutement.

Fête de la Saint-Bertrand : Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de l'existence de cette fête communale annuelle organisée conjointement avec le Comité des fêtes et qui se déroule en principe le 1<sup>er</sup> weekend de septembre, à ce sujet il demande à Mr Stéphane BOUTINEAU qui est aussi membre du Comité des fêtes, ce qui est envisagé cette année compte tenu de la situation, ce dernier dit qu'une réunion a lieu prochainement et qu'il en sera débattu, affaire à suivre.

La Séance est levée

Les dates des prochaines séances sont arrêtées : lundi 06 juillet et lundi 07 septembre